

Faut-il laisser l'organique partir en fumée ? évolution réglementaire « socle commun matières fertilisantes »

webinaire technique du
17/12/2020 organisé par



Réseau Interprofessionnel des Sous-Produits Organiques

en coopération avec



en partenariat avec **Déchets infos**

webinaire technique du 17/12/2020 - Faut-il laisser l'organique partir en fumée ?
évolution réglementaire « socle commun matières fertilisantes »

1

1



IMPACTS SUR LA FOURNITURE DE MATIERES FERTILISANTES

Laurent LARGANT – Directeur Afaïa



webinaire technique du 17/12/2020 - Faut-il laisser l'organique partir en fumée ?
évolution réglementaire « socle commun matières fertilisantes »

2

2

AFAÏA : son rôle et ses missions



Syndicat professionnel depuis plus de 30 ans, *représentant pour la France les entreprises fournissant les matières fertilisantes et intrants innovants des cultures végétales durables*

Représente les producteurs et/ou metteurs en marché en France de **trois grandes familles de fertilisants** :



**Supports de culture
& produits de
paillages**



**Fertilisants organiques
& organo-minéraux**



Biostimulants



webinaire technique du 17/12/2020 - Faut-il laisser l'organique partir en fumée ?
évolution réglementaire « socle commun matières fertilisantes »

3

3

AFAÏA : son rôle et ses missions



4 actions :



- **Représenter** les professionnels auprès des institutions françaises et européennes
- **Promouvoir** les produits des adhérents et mettre en valeur leurs engagements « Qualité »
- **Informer** des évolutions réglementaires et normatives
- **Fédérer** et animer les relations entre nos adhérents



Membre associé des 3 fédérations européennes sur nos métiers



webinaire technique du 17/12/2020 - Faut-il laisser l'organique partir en fumée ?
évolution réglementaire « socle commun matières fertilisantes »

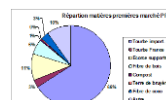
4

4

AFAÏA : son rôle et ses missions



Quelques exemples d'actions :



et d'engagements :



webinaire technique du 17/12/2020 - Faut-il laisser l'organique partir en fumée ?
évolution réglementaire « socle commun matières fertilisantes »

5

5

IMPACTS SUR LES METIERS



Quels sont les métiers de nos adhérents impactés ?

TOUS !

- Toutes les MFSC sont citées dans le texte, les éléments de traçabilité des flux sont communs pour tous les produits
- **Impact principal sur les fertilisants organiques : amendements organiques et engrais organiques**
- Même les Supports de Culture et Paillages sont touchés (en perdant l'exception pour les ETM – cf. NF U 44-551- y compris lorsqu'ils ne sont pas disponibles pour les sols et les plantes)
- Et les biostimulants se retrouvent cités (alors qu'ils ne sont toujours pas définis dans le Code Rural...)



webinaire technique du 17/12/2020 - Faut-il laisser l'organique partir en fumée ?
évolution réglementaire « socle commun matières fertilisantes »

6

6

IMPACTS SUR LES FILIERES



Exemple : Première interrogation des adhérents, dans quelle case A1, A2 ou B les produits tombent-ils ?

Notre lecture : les fertilisants issus d'effluents d'élevage non-hygiénisés vont en catégorie A2

- ⇒ Distribution directement du producteur à l'utilisateur final
- ⇒ Traçabilité

Gros impact sur au-moins 500 000 tonnes de produits (Bretagne)

- Qui va s'occuper de la mise en marché de ces produits ?
- Les agriculteurs producteurs et utilisateurs sont-ils en position de gérer la traçabilité ?
- Les agriculteurs bio n'auront plus de fertilisants notamment en grandes cultures !

=> « disparition » du métier de certains adhérents



webinaire technique du 17/12/2020 - Faut-il laisser l'organique partir en fumée ?
évolution réglementaire « socle commun matières fertilisantes »

7

7

IMPACTS SUR LES PRODUITS



Comment étiqueter les fertilisants pour permettre aux utilisateurs de gérer les flux à la parcelle ?

**Ce marquage est-il compatible avec le futur règlement européen ?
Pour rappel : le UE 2019/1009 fixe des seuils d'innocuité, mais ne prévoit pas leur étiquetage.**

Pourra-t-on « obliger » les produits CE à être étiquetés de façon spécifique pour la France ?

⇒ **Risque de distorsion de concurrence**

Comment, de façon générale, gérer l'information pour les produits emballés, dans des sacheries pré-imprimées ?



webinaire technique du 17/12/2020 - Faut-il laisser l'organique partir en fumée ?
évolution réglementaire « socle commun matières fertilisantes »

8

8

IMPACTS SUR LES NORMES DE MISE EN MARCHÉ



Articulation avec le règlement EU 2019/1009 ? Quelles méthodes d'analyse ?

Quid des normes française, issus du consensus autorités/fabricants/utilisateurs ?

- Perte de seuils spécifiques en Cu et Zn prévus dans les normes engrais organiques (NF U 42-001-2) et o-minéraux (-3)
- Idem pour les amendements organiques (NF U 44-051) : perte des spécificités pour les produits issus des effluents d'élevage
- (idem pour les cahiers des charges « digestats »)

La démarche « agronomique » des normes est remise en cause



webinaire technique du 17/12/2020 - Faut-il laisser l'organique partir en fumée ?
évolution réglementaire « socle commun matières fertilisantes »

9

9

IMPACTS SUR LE MARCHÉ DES FERTILISANTS



Pour nos adhérents : Au mieux incertitude réglementaire, au pire disparition du métier.

- Investir dans des outils industriels, développer de nouveaux produits : Est-ce faisable dans ce contexte ?
- Incertitude sur les analyses à réaliser (annexe II) : Impact potentiellement très fort sur les **coûts de production**, y compris pour les produits ne posant pas de risque particulier

Pour les agriculteurs, producteurs (éleveurs) ou utilisateurs :

- Désorganisation des filières d'exportation hors des zones vulnérables, et de gestion de ces flux.
- Accès réduit et compliqué aux engrais d'origine effluents d'élevage => tension encore plus forte sur les autres sources



webinaire technique du 17/12/2020 - Faut-il laisser l'organique partir en fumée ?
évolution réglementaire « socle commun matières fertilisantes »

10

10

Merci de votre attention

laurent.largant@afaia.fr

www.afaia.fr

www.biostimulants.fr

www.agriculture-circulaire.com



webinaire technique du 17/12/2020 - Faut-il laisser l'organique partir en fumée ?
évolution réglementaire « socle commun matières fertilisantes »

11